



Casier judiciaire : un simple délit peut-il rester

Par alienor01

Bonjour,

Un vol à l'étalage commis en 1978 ayant fait l'objet d'une amende de ce qui serait 100 ? maintenant par un tribunal peut-il encore figurer sur l'un des 3 volets du casier judiciaire ?

Et sur le STIC ?

Merci de votre réponse.

Par jeetendra

bonjour, ça ne figure plus sur votre casier judiciaire, si ça a été inscrit "délit mineur" plus "réhabilitation légale", ni sur le stic qui est récent, cordialement

Par alienor01

Bonjour,

Merci de votre réponse.

Qu'entendez vous par "réhabilitation légale" ?

Merci